



République Française

Ville de Clamecy

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 2 mars 2023 à 18 h

Le jour de la séance, 27 conseillers étaient en exercice. Les convocations ont été adressées le 23 février 2023.

Étaient présents : M. BOURDOUNE, Mme CIUDAD-KADI, M. TEXIER, M. MAGNIEN, Mme DUQUE, M. GATEAU, Mme FAULE, M. DEDIANNE Alain, Mme MEFTAH, Mme DIMPRES, M. DAPOIGNY, Mme LOISEAU MONFOURNY, Mme CHRETIEN-BRION, M. BOICHE, Mme LAMY, Mme MAILLARD, M. MECHIN et M. GUIBERT.

Conformément à l'article L 2120.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme TAUPENOT-MUGNIER, M. GIRAULT, Mme EL MOUTTAKI-CAVALLI, M. DEDIANNE Mickaël et M. SANDRAS avaient donné respectivement procuration à Mme CIUDAD-KADI, M. BOURDOUNE, M. DAPOIGNY, M. DEDIANNE Alain et M. GUIBERT.

Étaient excusés : M. CHOLET, Mme LEPINASSE, M. PARDANAUD et M. CARVOYEUR.

Secrétaire de séance : Mme Sophie MEFTAH

N° 2023-032 : MOTION

TRAVAUX SUR LA LIGNE FERROVIAIRE NEVERS – DIJON

L'organisation des travaux sur la ligne ferroviaire Nevers-Dijon a été présentée à un certain nombre d'élus locaux lors d'une réunion à Montchanin (Saône et Loire) le 20 décembre dernier. Les usagers et la population nivernaise en ont pris connaissance dans la presse locale, à la fin du mois de décembre.

Alors que les voies ont actuellement entre 30 et 50 ans d'âge, ces travaux sont indispensables pour préserver le réseau, le service, et éviter des arrêts de circulations de trains. Ils en appellent d'autres, actuellement envisagés entre 2026 et 2030, jusqu'à l'électrification de la ligne, programmée par la Commission du débat public et par le Conseil d'Orientations des infrastructures avant 2040. Ces travaux participent également de la concrétisation de la Voie Ferrée Centre Europe Atlantique (VFCEA).

SNCF Réseau et la Région ont annoncé la fermeture complète des 161 km de ligne pendant 7 mois à compter de juillet 2023 pour la conduite des travaux. Au regard du calendrier et des modalités spécifiques de planification des travaux par la SNCF, la décision de fermeture totale et continue de la ligne remonte à au moins 3 ans.

A cela s'ajoute l'inquiétude sur la façon dont seront organisés les cars de substitution.

La ligne Nevers-Dijon est utilisée quotidiennement par des lycéens, des salariés, des étudiants. Elle est notamment indispensable aux jeunes Nivernais et Saône-et-Loirien étudiant à Dijon et revenant chez eux quotidiennement ou le week-end. Elle a connu dernièrement une

amélioration de sa fréquentation, témoignant de l'intérêt des usagers pour le train. En l'absence d'information précise sur les solutions de substitution, nombre d'usagers sont plongés dans l'incertitude. Faudra-t-il 5 h de car pour joindre Nevers à Dijon ? Déjà des jeunes lycéens scolarisés en terminale envisagent de se détourner de Dijon pour la poursuite de leurs études dans l'enseignement supérieur.

La mobilité des usagers de la ligne est ainsi très lourdement dégradée pendant presque un an. Le transport ferroviaire est non seulement un mode de transport plus écologique que le car, mais il est plus sûr, plus rapide, plus ponctuel, plus confortable.

Si les travaux sur les lignes sont indispensables, ils doivent être organisés de manière à ne pas décourager les usages, dans la concertation avec les territoires et les usagers, avec une information complètement transparente dès les premiers arbitrages requis. La Région elle-même pourrait accuser un recul de ses recettes commerciales si des usagers en venaient à se détourner durablement de la ligne.

Lors d'autres chantiers, des solutions techniques alternatives ont pu être mises en œuvre, permettant de ne pas interrompre totalement le trafic lors de tels travaux. En particulier, selon le déroulement des opérations, il est parfois possible de maintenir des circulations partielles sur les portions de ligne. Cette option nécessite une organisation ferroviaire spécifique, mais permet de garantir un temps de parcours raisonnable en conjuguant train sur la portion de ligne et car là où les travaux se déroulent.

Le Conseil Municipal de Clamecy, après délibération, à l'unanimité,

► **Nous sollicitons** la transparence sur l'organisation concrète des travaux ainsi que la communication des justifications techniques précises des choix opérés, passant par la publication du phasage précis des travaux.

► **Nous demandons** que toutes les solutions techniques soient étudiées pour éviter une fermeture totale de la ligne pendant 7 longs mois, comme c'est le cas sur de nombreuses autres lignes en France où de tels travaux sont effectués sans que le service ferroviaire soit totalement interrompu.

► **Nous demandons** l'organisation, par la Région et par SNCF Réseau, de réunions publiques de concertation avec les usagers et la population, qui ont appris la décision par voie de presse pendant les Fêtes de fin d'année, et qui sont aujourd'hui nombreux à ne pas connaître la situation. Les usagers doivent être associés à la recherche de solutions concrètes.

► **Nous demandons** que l'élaboration de l'offre de substitution par car soit également élaborée dans la concertation avec les usagers et les élus locaux avec l'objectif de préserver l'accès à la mobilité des usagers de la ligne.

► **Nous en appelons** enfin à une toute autre démarche pour la conduite des travaux de modernisation des lignes ferroviaires, passant par une concertation avec les usagers, les élus locaux, les organisations syndicales, dès le lancement du processus de planification.

Suivent les signatures.